

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



AAPPMA GAULE D'IFFENDIC

www.aappma-gauleiffendic.com
contact.gaule.iffendic@gmail.com



VIE DE L'ASSOCIATION.....	3
LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE.....	4
LES ÉVÉNEMENTS	4
L'ATELIER PÊCHE NATURE	4
LA COMMUNICATION	5
LA GARDERIE	5
LES ALEVINAGES.....	5
LE NOMBRE D'ADHÉRENTS	6
LES PARTENAIRES	6
LES DÉPOSITAIRES.....	7
LE RAPPORT FINANCIER.....	7
LES ACTIVITÉS 2024	9
LE TARIF DES CARTES 2024	11
LE BUDGET 2024	12
ANNEXES.....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

Vie de l'association

Liste des membres du conseil d'administration de l'AAPPMA :

Loïc Prual, Président ; Kevin Polisse, Vice-Président ; Samuel Buart, Trésorier ; Jonathan Renault, Secrétaire ; Patrick Ernouf, Secrétaire-adjoint, Claude Forest, membre ; Guillaume Fromenteau, membre ; Gervais Bouillet, membre ; Hugo Demé, membre ;

Loïc Cohan, membre du conseil d'administration, a quitté l'association en janvier 20203 sans raison qualifiée. (Prise de carte d'en une autre AAPPMA)

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois dans l'année. Le 03/02, 17/03, 30/06, 20/09, 20/10, 15/12.

Les membres du conseil d'administration ont aussi participé à différentes réunions :

- Réunion de secteur de la fédération d'Ille et Vilaine
- Participation au forum des associations d'Iffendic et Montauban de Bretagne
- Réunions pour les Estival's d'Iffendic avec Iffendic en fête
- Assemblée Générale de la fédération d'Ille et Vilaine
- Fête de la pêche fédérale

Le président s'est aussi déplacé pour l'entretien d'un vannage sur le Meu, rencontre avec les propriétaires des moulins sur Iffendic, préparations d'événements et chantiers, rencontre de partenaires, surveillance de la frayère, ...



Les opérations de nettoyage

L'AAPPMA a organisé quatre chantiers de nettoyage des parcours.

Le 19 février sur les bords du Meu au niveau du stade de foot à Iffendic.
Nombre de Bénévoles : 17

Le 23 septembre sur les bords du Garun et sur le petit étang « Bourguine » à Montauban de Bretagne. Nombre de Bénévoles : 9

Le 4 novembre à Trémelin, au niveau du bassin de Kayak polo. Nombre de Bénévoles : 11
Nombre de bénévoles sur l'ensemble des chantiers 20.



Les événements

L'AAPPMA a organisé quatre concours de pêche.

Le 1er avril un lâcher de truites ouvert à tous et gratuit à la Chambre au Loup. Nombre de bénévoles : 10.

Le 23 avril, un concours de pêche au coup sur le Meu. Nombre de bénévoles : 3.

Le 7 octobre, manche régionale float-tube à Trémelin. Nombre de bénévoles : 10.

Le 11 novembre, organisation des 6 heures de Trémelin. Nombre de bénévoles : 9



L'Atelier Pêche Nature



L'AAPPMA a ouvert un Atelier Pêche Nature le 30 septembre. 10 garçons de 7 à 10 ans, résidents entre Rennes et le territoire de l'AAPPMA, participent tous les 3 samedis aux ateliers proposés par une dizaine de bénévoles engagés.

L'objectif est de les rendre autonomes au bord de l'eau et avec une connaissance suffisante des règles de la pêche et des milieux aquatiques.

La communication

Achat d'Oriflammes, Barnum pour rendre visible l'AAPPMA lors des événements, ...

Presse locale et média :

L'AAPPMA est apparu sept fois dans le Ouest France et l'Hebdo d'Armor et a rédigé des infos locales pour les manifestations.

Facebook :

312 followers en 2023. (+50)

Site internet :

Sessions sur le site 4 481 (+2083 / Visiteurs uniques 1 827 (+1775) / Durée moyenne de session 4 min 36 secondes.

Instagram :

Ouvert depuis le 3 octobre 2023 ; 80 followers

La garderie

L'AAPPMA fait appel aux éco-gardes pour gérer la garderie de ses baux de pêche. Les éco-gardes n'ont pas réalisé de rapport cette année. Il y a eu 3 procès-verbaux de dressés. **Deux** concernent des pêcheurs sans cartes et **un** pour non-respect de la période autorisée (veille ouverture Truite).

Les alevinages

LIEU d'ALEVINAGE	GARDON	BRÊME	TANCHES	BROCHET	PERCHE	Sandre	TRUITE FARIO	TRUITE ARC EN CIEL	SAUMON DE FONTAINE	TOTAL
Le Garun							75 Kg	200 Kg	75 Kg	350 Kg
Le Serein										
Le Mel							75 Kg	200 Kg	75 Kg	350 Kg
Le Comper										
Chambre au loup	150 Kg			30 Kg	25 Kg	30 Kg		80 Kg		315 Kg
Saint Eloi	100 Kg	10 Kg			25 Kg					135 Kg
Le Meu	80 Kg		30 Kg	25 Kg		20 Kg				155 Kg
Trémelin	200 Kg									200 Kg
TOTAL	530 Kg	10 Kg	30 Kg	55 Kg	50 Kg	50 Kg	150 Kg	480 Kg	150 Kg	1 505 Kg

L'AAPPMA a procédé à des déversements de poissons :

Les 27 février et 1^{er} mars déversement des truites pour l'ouverture. Nombre de bénévoles : 23.

Le 27 avril, ouverture de la frayère à brochet sur le Meu. Nombre de bénévoles : 5.

Le 5 mai, déversement de truitelles dans les cours d'eau (Mel, Comper, Serein, Garun). Nombre de bénévoles : 8.



Le 8 décembre, déversement de brochets, sandres, perches, gardons, tanches et brèmes sur nos parcours de 2ème catégorie. Nombre de bénévoles : 8.



Le nombre d'adhérents

Effectifs comparés à l'année 2022

Produit	Saison 2022	Saison 2023	Evolution sur l'année	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2023	334	333	-1	-0.30%
Carte Personne majeure	176	148	-28	-15.91%
Carte Personne majeure – Offre d'automne	2	8	+6	+300.00%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	512	489	-23	-4.49%
Carte Découverte Femme	26	21	-5	-19.23%
Carte Personne mineure	91	91	0	0.00%
Carte Découverte -12 ans	137	146	+9	+6.57%
Carte Hebdomadaire	18	16	-2	-11.11%
Carte Journalière	192	210	+18	+9.38%
Total Cartes de Pêche	976	973	-3	-0.31%
Option Entente Halieutique du Grand Ouest	6	0	-6	—
Total cartes de pêche + options	982	973	-9	-0.92%

L'année 2023 est stable comparée à 2022.

Les faits marquants, une augmentation des cartes automne, journalière et -12 ans, notamment par la création de l'APN.

Les partenaires

Soutien financier de la part des communes d'Iffendic et de Montauban de Bretagne et par la fédération de pêche d'Ille et Vilaine.

Les partenaires SPRO, Cresta, Alré Pêche, Coat Albret.

Les dépositaires

Office de tourisme de Trémelin - Iffendic

BRICOMARCHÉ - Pleumeleuc

SUPER U - Plélan Le Grand

SUPER U - Pays de Montfort

Bar SAINT-MICHEL - Iffendic

Office de tourisme de Brocéliande - Paimpont

INTERMARCHÉ - Montauban de Bretagne

Le Restaurant CHEZ MARTINE à Saint-Maugan a fermé en début d'année 2023.

Le rapport financier

Le compte de résultat

Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	13 017.47
60710000 Truites fario a tous les stades	1 500.00
60720000 Truites arc-en-ciel	6 005.06
60740000 Autres poissons	5 512.41
Autres achats et charges externes	11 027.16
60630000 Fournitures d'entretien et Equipements	682.40
60640000 Fournitures administratives, bureautique	66.82
60660000 Equipements et matériels de communication	2 723.50
61310000 Locations d'étangs, droits de pêche	509.08
61500000 Travaux d'entretien, d'aménagements et de réparations	32.90
61530000 Entretien matériels outillages	38.25
61600000 Assurances	165.45
61800000 Abonnements, documentations	63.00
62210000 Ristournes dépositaires	657.45
62230000 Indemnité garde particulier	1 075.00
62270000 Frais d'actes et contentieux	435.86
62310000 Frais d'impression carte & document	304.00
62320000 Cadeaux, frais d'obsèques	53.41
62330000 Cartes de Pêche offertes	77.00
62510000 Remboursement frais de dÉplacements	2 251.00
62530000 Repas et consommations (Réunions, AG, alevinages, travaux, événements)	1 855.51
62710000 Frais bancaires	36.53
Autres charges	19 833.28
65180000 Vers FNPF cartes dépositaires internet	17 042.50
65810000 Frais École de pêche	1 344.59
65820000 Fête de la pêche	6.00
65830000 Organisation concours de pêche	1 440.19
Total Charges	43 877.91

Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	13 017.47
60710000 Truites fario a tous les stades	1 500.00
60720000 Truites arc-en-ciel	6 005.06
60740000 Autres poissons	5 512.41
Autres achats et charges externes	11 027.16
60630000 Fournitures d'entretien et Equipements	682.40
60640000 Fournitures administratives, bureautique	66.82
60660000 Equipements et matériels de communication	2 723.50
61310000 Locations d'étangs, droits de pêche	509.08
61500000 Travaux d'entretien, d'aménagements et de réparations	32.90
61530000 Entretien matériels outillages	38.25
61600000 Assurances	165.45
61800000 Abonnements, documentations	63.00
62210000 Ristournes dépositaires	657.45
62230000 Indemnité garde particulier	1 075.00
62270000 Frais d'actes et contentieux	435.86
62310000 Frais d'impression carte & document	304.00
62320000 Cadeaux, frais d'obsèques	53.41
62330000 Cartes de Pêche offertes	77.00
62510000 Remboursement frais de déplacements	2 251.00
62530000 Repas et consommations (Réunions, AG, alevinages, travaux, événements)	1 855.51
62710000 Frais bancaires	36.53
Autres charges	19 833.28
65180000 Vers FNPF cartes dépositaires internet	17 042.50
65810000 Frais École de pêche	1 344.59
65820000 Fête de la pêche	6.00
65830000 Organisation concours de pêche	1 440.19
Total Charges	43 877.91

Total Balance = Recettes - Dépenses 41 299,50 € - 43 849,01 € = - 2 549,51 €

Résultat au 31/12/2022		Résultat au 31/12/2023	
Compte chèque CMB	2 453,99 €	Compte chèque CMB	4 160,34 €
Espèces - caisse	178,05 €	Espèces - caisse	346,96 €
Livret bleu	44 220,99 €	Livret bleu	39 796,32 €
Total	46 853,03 €	Total	43 836,58 €

Différence : 43 836,58 € - 46 853,03 € = 3 016,50 € de solde négatif

Les activités 2024

Les nouveautés

Recrutement de gardes de pêche particuliers

L'AAPPMA a lancé une opération de recrutement de garde de pêche :

- Être disponible
- Connaître la réglementation
- Avoir un engagement pour l'AAPPMA

Travail sur la labellisation de parcours

- Dans la suite de l'APN, un travail est amorcé pour labéliser l'étang de Saint-Éloi à Montauban en parcours découverte.
- Des réunions sont prévues sur le printemps.

Les opérations de nettoyage

- Chantier en 1^{ère} catégorie, sur le Garun, pour continuer l'action initiée en 2023 sur nos nouveaux parcours. Ce chantier aura lieu le **28 septembre**.
- Chantier en 2^{ème} catégorie, le **17 février** à la Chambre au Loup.
- Nettoyage du bassin de kayak polo à Trémelin le **28 octobre**.

Les événements

- **6 avril** : lâcher de truites à la Chambre au Loup, avec animation pour les enfants de moins de 12 ans. Buvette et tombola.
- **1^{er} juin** : forum sur l'eau à Iffendic
- **21 juillet** : participation aux Estival's d'Iffendic. Nous tenons un stand d'animation, lancer sur cible, simulateur de pêche et initiation pêche des premiers poissons.
- **5 octobre** : manche FFPS Float-Tube à Trémelin.
- **11 novembre** : marathon de pêche au coup, les 6 heures de Trémelin.

Les dépositaires

Office de tourisme de Trémelin - Iffendic
BRICOMARCHÉ - Pleumeleuc
SUPER U - Plélan Le Grand
SUPER U - Pays de Montfort
Bar SAINT-MICHEL - Iffendic
Office de tourisme de Brocéliande - Paimpont
INTERMARCHÉ - Montauban de Bretagne
NOUVEAU - Bar Le Breizh – Monterfil

Les dates d'ouvertures

9 mars : ouverture truites et des rivières de 1^{ère} catégorie
1^{er} avril au 31 août : ouverture anguille
27 avril : ouverture du Brochet
18 mai : ouverture du Sandre
1er juillet : ouverture du Black-bass

Les prévisions d'alevinage

LIEU d'ALEVINAGE	GARDON	BROCHET	PERCHE	SANDRE	TRUITE FARIO*	TRUITE ARC EN CIEL	TRUITELLE
Le Garun					200 Kg	450 Kg	10 000
Le Serein							
Le Mel							
Le Comper							
Chambre au Loup	670 Kg					80 Kg	
Saint-Éloi							
Le Meu							
Trémelin							

*10 000 truitelles sont souhaitées, selon approvisionnement et condition météorologique
 Cette prévision d'alevinage dépendra du prix du poisson et du nombre de cartes vendu.

Le tarif des cartes 2024



Carte de pêche 2024 des structures associatives de la pêche de loisir Département d'Ille-et-Vilaine Exemplaire DEPOSITAIRE

Produits	Description	Tarif
Carte Personne majeure	Carte annuelle « personne majeure », 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Valable dans tous les parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine <i>(Timbre CPMA acquitté une seule fois)</i>	85,00€
Carte interfédérale Personne majeure CHI / EHGO / URNE	Carte annuelle interfédérale personne majeure comprenant les vignettes CPMA personne majeure et EHGO au prix unique de 110€ 1 ligne en 1 ^{ère} catégorie et 4 lignes en 2 ^{ème} catégorie. Tous modes de pêche Valable dans les parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine, de l'EHGO, du Club Halieutique et de l'URNE Vignette EHGO seule : 40€	110,00€
Carte Personne mineure	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Valable sans supplément dans tous les parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine, de l'EHGO, du Club Halieutique et de l'URNE <i>(Timbre CPMA acquitté une seule fois)</i>	25,00€
Carte Découverte -12ans	Carte annuelle « Découverte moins de 12 ans » : Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – 1 ligne. Tous modes de pêche. Valable sans supplément dans tous les parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine, de l'EHGO, du Club Halieutique et de l'URNE	7,00€
Carte promotionnelle « Découverte Femme »	Carte annuelle « Découverte Femme », Pêche à 1 ligne. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine + EHGO + Club + URNE. Prix unique : 40 €	40,00€
Carte Journalière	Carte journalière disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Uniquement parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité.	14,00€

Produits	Description	Tarif
Carte Hebdomadaire	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine + EHGO + Club + URNE. Doivent y figurer expressément les jours de validité.	35,00€
Carte Hebdomadaire pour un membre AAPPMA	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Parcours en réciprocité d'Ille-et-Vilaine + EHGO + Club + URNE. Doit être présentée en même temps qu'une carte comportant la CPMA annuelle 2022 Doivent y figurer expressément les jours de validité.	21,00€
Timbre Migrateurs	Supplément d'une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours, pour la pêche du saumon et de la truite de mer sur les rivières et suivant la période où la pêche est autorisée. Seulement disponible dans les 14 départements où la pêche du saumon et de la truite de mer est autorisée. Lors de l'acquisition du timbre, est remise une enveloppe "Assortiment déclaratif de capture". <i>(Timbre CPMA acquitté une seule fois)</i>	50,00€

Les cartes délivrées par Internet sur www.cartedepeche.fr peuvent être réimprimées gratuitement.

Le Budget 2024

Dépenses	
Intitulé poste	Montant
Alevinage truites	6 250,00 €
Alevinage autres poissons	5 000,00 €
Truitelles	1 600,00 €
Achat de matières et fournitures	60,00 €
Locations	513,00 €
Assurance multirisque association	170,00 €
Ristournes dépositaires	650,00 €
Frais d'impression carte & document	350,00 €
Cadeaux, frais d'obsèques	100,00 €
Remboursement frais de déplacements	2 250,00 €
Repas et consommations	1 400,00 €
Frais bancaires	36,00 €
Hébergement site internet et nom de domaine	331,00 €
Atelier pêche nature	200,00 €
Dotations compétitions / événements pêche	1 350,00 €
Animations concours et découverte de la pêche	200,00 €
Total	20 460 €

Recettes	
Intitulé poste	Montant
Réciprocité départementale & EHGO	3 500,00 €
Autres subventions fédération	200,00 €
Adhésion et subvention fédé APN	200,00 €
Subventions communes	250,00 €
Adhésions part des cartes revenant à l'AAPPMA	8 000,00 €
PV d'infractions	300,00 €
Concours et découvertes de la pêche	2 410,00 €
Emplacement poste carpe de nuit	1 950,00 €
Dons frais de déplacements	2 250,00 €
Dons Partenaires	200,00 €
Intérêt des placements- Livret bleu	1 200,00 €
Total	20 460,00 €